



RENCONTRE,
SÉCURITÉ

INTERVIEW DE RAPHAËL COGNET - LES MANTAIS VEULENT VIVRE EN PAIX - JANVIER 2024

La sécurité sera la priorité du Maire, Raphaël Cognet, et de l'ensemble de l'équipe municipale en 2024.

Revue de détail.

Publié le 16 janvier 2024



En ce début d'année 2024, vous placez la sécurité au coeur de vos priorités, pourquoi ?

Raphaël Cognet. Les gens ont besoin de calme et d'ordre. Ils sont de plus en plus nombreux à nous le faire savoir, et ce, dans tous les quartiers de la ville. Je note que les choses ont beaucoup évolué depuis 20 ans sur ce point. Les Mantaises et les Mantais veulent vivre en paix et pour cela, ils veulent se sentir protégés par les forces de l'ordre.

Sur quels équipements allez-vous mettre l'accent ?

Nous allons poursuivre le déploiement de la vidéo-protection ; ajouter 45 caméras urbaines et poursuivre l'installation du dispositif " 1 école-1 caméra ", l'idée étant que l'ensemble des écoles soient équipées à l'été prochain. Nous travaillons également à des solutions en lien avec l'intelligence artificielle.



Pourquoi vouloir sanctuariser les écoles de la sorte ?

La Police municipale est déjà très présente aux abords des écoles, aux heures d'entrées et de sorties des élèves. Mais on voit bien que les écoles peuvent être des cibles. Plus on les sécurise, plus on limite le risque d'intrusion. Nous voulons pouvoir repérer d'éventuels individus errant autour des écoles, mais aussi avoir un œil sur les véhicules mal stationnés ou bien les entrées et les sorties.

La présence de la Police municipale sur le terrain va-t-elle s'intensifier ?

Notre Police municipale qui, je le rappelle, est armée, est déjà très présente : aux abords des écoles, je l'ai dit, mais aussi à la gare et partout dans la Ville lorsque c'est nécessaire. Elle organise aussi régulièrement des opérations de sécurité routière pour veiller au respect du code de la route. Elle vient aussi d'être renforcée par un Directeur de la sécurité et de la tranquillité publique qui sera chargé de la coordination des actions de la Police municipale et du service Prévention et de faire le lien avec la Police nationale. Il devra également aider au recrutement : notre Police municipale a une bonne dizaine de postes ouverts, ce qui entraîne actuellement des soucis de mobilisation sur le terrain. Nous prenons ce problème très au sérieux et devons à tout prix rendre notre Police municipale attractive, notamment en travaillant les plannings et les rythmes de travail, en attribuant des primes annuelles, en modernisant l'armement, etc. Je précise qu'il n'y a pas qu'à Mantes-la-Jolie qu'il est difficile de recruter. C'est un phénomène national. Mais ici, le renouveau est en cours.



En juillet dernier, Mantes-la-Jolie a vu la mairie annexe du Val Fourré totalement détruite par un incendie durant les émeutes urbaines...

De la Procureure au Préfet, du Maire à l'Éducation Nationale, de la Police aux Pompiers en passant par les transports publics, les acteurs de l'habitat ou des loisirs, les commerces ou les associations, tous se sont rassemblés en juillet après ces émeutes en mairie au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) pour lancer une nouvelle stratégie plus moderne et plus offensive pour lutter contre les tracasseries du quotidien qui empoisonnent la vie des Mantais. Mon objectif en 2024 est clair : plus d'agents sur le terrain, plus de moyens techniques, humains et financiers donnés à la Police municipale, à la prévention et à la police environnementale !

Quels sont les faits de délinquance les plus importants à Mantes-la-Jolie ?

Le vol avec violence, les atteintes aux biens et les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont les faits les plus présents dans notre ville. Pour lutter efficacement contre cela, la coordination entre la Police nationale et la Police municipale est capitale. Nous devons assurer le continuum pour d'un côté maintenir la sécurité des personnes et des biens et en même temps poursuivre le travail de lutte contre l'alcoolisme au volant et les stupéfiants. Pour cela, l'échange des informations est capital et c'est la raison pour laquelle le Maire et le commissaire de police se parlent très régulièrement. La sécurité est un droit pour tous. Il n'y a pas un endroit dans cette ville où les caméras de surveillance seront interdites. Là où l'actualité de la délinquance l'exige, nous placerons des caméras mobiles.

Que met la Ville en place pour lutter contre les violences intrafamiliales qui sont très importantes à Mantes-la-Jolie ?

Elles ont explosé depuis 2-3 ans et c'est un véritable fléau. Nous travaillons beaucoup, notamment avec le Centre Communal d'Action Sociale pour proposer un suivi social adéquat le tout en cohérence et en lien avec la travailleuse sociale du commissariat (qui est aussi un agent de la Ville) qui accueille et oriente les femmes violentées.